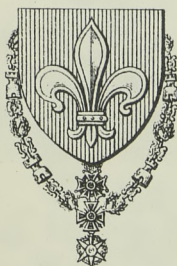


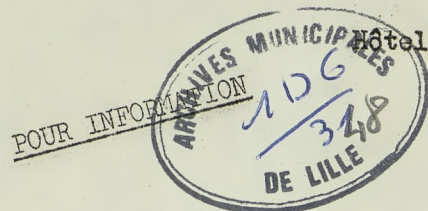
MAIRIE DE LILLE



CABINET DES ADJOINTS

République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



Hôtel de Ville, le 6 juillet 1955



L.S/

Je vous serais tout particulièrement obligée de bien vouloir assister à la réunion du Conseil d'Administration de l'école de plein air Désiré Verhaeghe, réunion qui se tiendra, le vendredi 8 juillet à 16 heures, dans la salle de gymnastique de l'établissement.

ORDRE du JOUR

- * lecture du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 1954,
- * compte-rendu de fin d'année :
 - du Directeur de l'école,
 - du Médecin attaché à l'établissement,
 - de l'Econome-régisseur,
- * travaux et aménagements,
- * questions pédagogiques et scolaires,
- * budget.

Escomptant le plaisir de vous rencontrer, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Rachel LEMPEREUR

Député du Nord

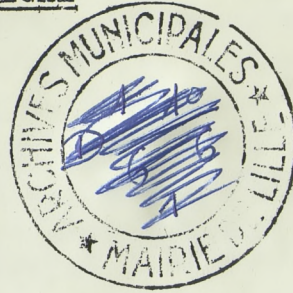
ECOLE DE PLEIN AIR DESIRE VERHAEGHE



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 8 juillet 1955

PROCES - VERBAL



Messieurs, les Membres du Conseil d'Administration de l'Ecole de Plein Air Désiré Verhaeghe, se sont réunis à l'école même le vendredi 8 Juillet 1955 à 16 Heures, sous la présidence de Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire .

Etaient présents :

Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire
Me MARTINACHE, Conseiller Municipal
M.M. LALLAU, Chef de Division
FONTAINE, Directeur de l'Ecole
DE BAERE, Econome de l'Ecole

Excusés :

M.M. SOURIAU, Recteur d'Académie
DAUM, Inspecteur d'Académie
ARNOULD, Inspecteur Primaire
GRANGEON, Secrétaire Général de la Mairie
M. le Docteur ARQUEMBOURG
M. le Docteur POREZ
M. le Docteur CORDONNIER, Conseiller Municipal
M. le Docteur DEFAUX, Conseiller Municipal
M. le Docteur SIMONOT, Conseiller Municipal

assistait également à la réunion

M. SERGEANT, Chef du Bureau des Ecoles

Après lecture, le procès verbal de la réunion du 18 décembre 1954 est adopté.

Mme la Présidente donne alors la parole à M. FONTAINE, Directeur de l'Ecole, qui fait un compte rendu de fin d'année.

Au cours de l'année scolaire 1954 - 1955, 2 démissions ont été enregistrées et le pourcentage d'absences a oscillé entre 3,2 % et 4,6 % .

/.....

Pour la rentrée scolaire prochaine, 202 admissions ont été prononcées et 15 candidatures ont dû être écartées en raison du nombre.

M.FONTAINE informe le Conseil d'Administration que les parents de chacun des élèves ayant fréquenté l'école, recevront, dans la première quinzaine de septembre, un imprimé, portant compte rendu du séjour, sur lequel seront consignés les avis :

- a) du Médecin et du Directeur du Centre de Rééducation Physique quant à l'état de santé de l'enfant.
- b) du Directeur de l'Ecole quant à la situation scolaire de l'enfant (cours suivi, niveau possible à la rentrée et cours d'affectation dans l'école d'origine)

Les Directeurs et Directrices des écoles d'origine seront également informés du niveau scolaire des enfants qui leur seront rendus.

Mme LEMPEREUR invite le service à joindre au Procès-Verbal un exemplaire de l'imprimé qui sera adressé aux familles.

TRANSPORT DES ELEVES -

M.FONTAINE rappelle les observations qu'il a eu l'occasion de faire dans une réunion antérieure. Un des deux autobus est particulièrement chargé et la moitié des élèves restent debout dans le couloir central interdisant ainsi une surveillance efficace de la convoyeuse .

Un premier examen du contingent d'élèves admis à la rentrée d'octobre fait apparaître que, sur les trois véhicules utilisés, un seul serait surchargé avec 86 élèves, les deux autres recevant respectivement 68 et 36 élèves.

Afin de pallier, dans la plus large mesure possible, cet inconvénient, un premier contact a été pris avec la C^e des Tramways, deux propositions ont été examinées :

1^e) Transport effectué en deux temps (l'un des véhicules devant effectuer 2 voyages)

2^e) Transport effectué par un nouvel itinéraire .

Considérant que cette question devant faire l'objet, chaque année, d'une nouvelle étude, sur proposition de Mme LEMPEREUR, la 2^e solution est adoptée sous réserve que la dépense journalière ne dépasse pas 9.000 Frs (chiffre approximatif des services à la demande du Directeur de l'Ecole)

/.....

AMENAGEMENTS -

M. FONTAINE fait un exposé des travaux à réaliser et souhaiterait que ceux-ci fassent l'objet d'une étude préalable afin d'en rationaliser la réalisation.

Néanmoins, les travaux suivants peuvent être considérés comme étant d'extrême urgence :

1^o) Aménagement et clôture des voies d'entrée

Le service des travaux a déjà procédé à l'estimation de la dépense et il serait souhaitable que ces aménagements puissent être effectués avant la rentrée scolaire et, en tout état de cause, avant l'hiver.

2^o) Aménagement des cours

Une première étude a été faite par M. FONTAINE, de concert avec le service des Jardins en vue de l'aménagement d'îlots de verdure afin de rompre la monotonie des cours actuelles et, surtout, pour procurer aux enfants un cadre, proche de leur classe, les invitant au calme et permettant l'application plus stricte des règlements d'Ecole de Plein Air (séjours dehors etc)

Ces propositions font apparaître une économie certaine dans l'asphaltage prochain (l'Ecole de Plein Air étant prioritaire dans le programme d'asphaltage des cours d'école) et la dépense à prévoir pour l'aménagement indiqué sera nettement inférieure au coût de l'asphaltage des parties de verdure.

Le Conseil d'Administration fait siennes les propositions de M. FONTAINE approuvées, d'autre part, par Mme l'Inspectrice Générale des Ecoles de Plein Air et émet un avis favorable pour que les parties des cours restant à asphalté puissent l'être en rouge brique, couleur plus reposante - La dépense supplémentaire ne devant être que de l'ordre de 12 % sur les matières (avis de la maison envoyée sur place pour procéder à l'estimation)

DOUCHES -

M. FONTAINE rappelle au Conseil d'Administration les projets d'évacuation des eaux usées qui s'accumulent sur une contrepente et gênent considérablement l'utilisation de ces locaux et, en particulier, les douches "côté filles" .

Le Conseil d'Administration invite les services de la 4^{ème} Division à rappeler au service des travaux l'urgence de cette question et souhaite que la période des vacances soit utilisée pour ces réparations.

/.....

USAGE DE RAYONS ULTRA VIOLETS -

Une étude estimative de la dépense a été également faite par le Service des Travaux et M. le Docteur POREZ, absent, a insisté auprès de M. FONTAINE pour être son intermédiaire à cette présente réunion afin d'en obtenir la réalisation la plus rapide.

Sur proposition de Mme LEMPEREUR, le Conseil d'Administration émet un avis très favorable .

STAGIAIRES -

Lecture est donnée d'une lettre adressée au Président du Conseil d'Administration de l'Ecole de Plein Air par le Ministre de l'Education Nationale - Celui-ci demande que l'Ecole de Plein Air de Lille accueille, une vingtaine de jours par an, un stagiaire préparant un certificat d'aptitude aux Ecoles de Plein Air.

Le Conseil d'Administration prie le Directeur de répondre favorablement au Ministre. Les repas lui seront servis moyennant la participation prévue par la Délégation Spéciale pour le Personnel Enseignant.

Une pièce sera sommairement meublée par les soins du Directeur et le Conseil d'Administration se propose de revenir sur la question, dans une réunion ultérieure, en vue de faire aménager, plus confortablement, le petit local à mettre à la disposition des stagiaires.

COMMUNAUTES D'ENFANTS -

M. FONTAINE demande au Conseil d'Administration l'autorisation de souscrire une adhésion de l'Ecole à l'Association Nationale des Communautés d'enfants dont la cotisation est de 2.800 frs par an.

L'Assemblée donne un avis favorable à cette proposition et suggère de prélever la dépense sur le Crédit provenant de la Loi Barangé.

TABLIERS -

Le Conseil d'Administration prend connaissance des propositions faites par la Maison DALLE et, après avoir examiné les qualités et coloris des tissus, s'arrête sur les références suivantes :

/.....

FILLES

tailles de 70 à 85 inclus
tissu I34 B

tailles de 90 à 105 inclus
tissu N° 8110

GARCONS

tailles de 70 à 85 inclus
tissu I33 B

tailles de 90 à 105 inclus
tissu N° 8067

PERSONNEL

M.M. FONTAINE & DE BAERE signalent les difficultés rencontrées dans le service chaque fois qu'un agent est absent pour maladie ou blessure.

Mme LEMPEREUR suggère de procéder à la visite d'établissements similaires afin d'examiner les charges de chacun.

Néanmoins, si l'Administration Municipale décide le retour à la semaine de 40 Heures, une femme de service supplémentaire sera indispensable.

CONCIERGE -

Le Conseil d'Administration examine une demande de M. LAHAYE, concierge, qui désire obtenir, pour sa femme, une demi-vacation en raison des occupations nouvelles qui lui sont dévolues. La question a déjà fait l'objet d'un examen par le Service du Personnel et Mme LEMPEREUR se propose de demander à M. L'Adjoint au Personnel une nouvelle étude de cette affaire en signalant que le Conseil d'Administration a émis un avis favorable.

BLOUSES ET DEMI-BOTTES -

Pour être effectué dans les meilleures conditions, le service des douches doit être doté de blouses blanches et de demi-bottes. Le Conseil d'Administration donne un avis favorable et demande qu'une solution rapide soit apportée à la question, étant donné qu'il s'agit d'une simple reconduction de ce qui existait avant guerre.

HEURES SUPPLEMENTAIRES AU PERSONNEL ENSEIGNANT

Le Conseil d'Administration prend connaissance des observations de M. le Préfet relativement à la délibération de la Délégation Spéciale fixant le taux des heures supplémentaires du personnel enseignant attaché à l'Ecole et constate qu'aucun parallèle ne peut être fait avec la surveillance des cantines. En conséquence, Mme LEMPEREUR invite les services de la 4ème Division à répondre dans ce sens à M. le Préfet et fera, le cas échéant, une démarche personnelle auprès de l'autorité de tutelle pour obtenir l'approbation dans les moindres délais.

/.....

REPAS DES ENFANTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT -

M.LALLAU donne lecture d'une lettre par laquelle M. FONTAINE demande si les enfants du personnel enseignant (ménages) exerçant à l'école, sont autorisés à prendre leurs repas dans l'établissement.

Le Conseil d'Administration donne un avis favorable à cette demande moyennant une participation égale à celle des élèves de l'Ecole.

COMPTE RENDU FINANCIER -

Dans l'impossibilité matérielle de présenter un rapport exact, l'exercice scolaire n'étant pas encore clos, M. DE BAERE, Econome, fait connaître au Conseil d'Administration que les dépenses constatées pour la période du 17 Septembre au 31 décembre 1954 se sont élevées à frs : 3.867.000.-- pour 67 jours de fonctionnement - tandis que, pour la période du 1er janvier 1955 au 30 juin 1955 (compte tenu des engagements de dépenses), la position du crédit de l'Ecole de Plein Air était la suivante :

Crédit proposé au budget général	II.000.000.--
Dépenses constatées et engagées à fin juin	5.782.154.--
pour 113 jours de fonctionnement	

Un compte rendu complet sera préparé, au cours des vacances scolaires et présenté au Conseil d'Administration à sa prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 H 20 .

La Présidente,

ECOLE DE PLEIN AIR DESIRE VERHAEGHE

L I L L E

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ECOLE D'ORIGINE :

COMPTE RENDU DU SEJOUR

AVIS DU MEDECIN :

Poids :

Taille :

Gain en capacité vitale respiratoire :

Etat général :

AVIS DU DIRECTEUR DU CENTRE DE REEDUCATION PHYSIQUE :

AVIS DU DIRECTEUR DE L'ECOLE :

Cours fréquenté :

Cours dans lequel l'élève pourrait être admis à la rentrée d'Octobre :

MAIRIE DE LILLE

4ème Division
1er Bureau



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE DE PLEIN AIR
DESIRE VERHAEGHE.

Vous êtes prié d'assister à la réunion du Conseil d'Administration de l'Ecole de Plein Air Désiré Verhaeghe, qui aura lieu à l'Ecole de Plein, rue Armand Carrel à LILLE, le vendredi 16 Décembre 1955 à 16 heures.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Compte rendu financier de l'exercice 1954/1955
- 2 - Compte-rendu de l'organisation scolaire à la rentrée de 1955 - Effectifs - Dispositions prises - Etat sanitaire - Etat des travaux.
- 3 - Travaux et projets - salle d'Actinothérapie.
- 4 - Questions diverses.

Pour le Maire de Lille
L'Adjoint Délégué à l'Instruction Publique,

Mme LEMPEREUR.

ECOLE DE PLEIN AIR DESIRE VERHAEGHE

Conseil d'Administration

Réunion du 16 Décembre 1955

PROCES - VERBAL



Messieurs les membres du Conseil d' Administration de l'Ecole de Plein Air Désiré Verhaeghe se sont réunis à l'école même le vendredi 16 Décembre 1955 à 16 Heures, sous la présidence de Madame LEMPEREUR, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

Mme LEMPEREUR , Adjoint au Maire
MM. le Professeur MINNE, Conseiller Municipal
ARNOULD, Inspecteur Primaire
le Docteur ARQUEMBOURG
GRANGEON, Secrétaire Général de la Mairie
LALLAU, Chef de la 4ème Division
le Docteur POREZ, médecin de l'Ecole
FONTAINE , Directeur de l'Ecole
DE BAERE, Econome de l'Ecole

Excusés :

M. le Docteur DEFUX, Adjoint au Maire
M. le Docteur CORDONNIER , Conseiller Municipal
M. le Docteur VANKEMMEL, Conseiller Municipal
M. le Docteur SIMONOT, Conseiller Municipal
M. le Recteur d' Académie
M. l'Inspecteur d'Académie

Assistaient également à la réunion :

M. le Docteur GUILLAIN, Médecin Départemental de l'Hygiène
Scolaire
Mme FRANCOIS, son adjointe

Mme LEMPEREUR ouvre la séance et invite l'économe à faire le compte rendu financier de l'exercice 1954 - 1955

COMPTE RENDU FINANCIER -

L'Ecole de Plein Air Désiré Verhaeghe a fonctionné, comme les autres écoles communales, du 17 Septembre 1954 au 13 Juillet 1955.

L'exercice 1954 - 1955 compte ainsi 190 Jours d'exploitation.

Le nombre de journées d'enfant a été de : 35.052 -

soit une moyenne journalière des effectifs de : 184,3

Les dépenses totales de fonctionnement de l'établissement au cours de la période précitée ont été de frs 18.981.567.-

soit un prix de revient par enfant et par jour de Frs... 541,50

/.....

Ces dépenses se décomposent comme suit :

PERSONNEL -

Personnel Communal	4.806.632	
Indemnité au médecin	400.000	
Heures supplémentaires au personnel enseignant	646.000	
Charges sociales environ	1.817.544	
	<hr/>	7.670.176

Chauffage service 2.047.510

Transport des élèves 1.614.800

Denrées alimentaires 5.985.638

LINGERIE comprenant :

Couvre-pieds - tabliers - serviettes de toilette
serviettes de table - mercerie diverse & petits
frais de Ière Installation 829.020

Blanchisserie 370.872

CABINET MEDICAL

Petit matériel de Ière Installation et
produits pharmaceutiques divers 48.707

GAZ ET ELECTRICITE 175.253

DIVERS 239.591

18.981.577

Le prix de revient journalier par enfant, sans tenir compte
des traitements et charges sociales est de 322.70

Le prix de revient journalier par enfant en denrées alimen-
taires brutes est de 170.76

RECETTES -

La participation des familles pour l'ensemble
de l'exercice s'est élevée à frs 2.112.920

Celle des personnels enseignant et communal
a été respectivement de 151.200 et 229.100, soit
ensemble frs 380.300

2.493.220

L'effort financier de la Ville s'élève à :

Dépenses	18.981.577	
Recettes	2.493.220	
	<hr/>	16.488.357

Soit une dépense nette par enfant et par jour de 470,40
/.....

DENREES ALIMENTAIRES CONSOMMEES -

abricots secs	50 K ^g
bière	10.039 litres
cacao	75 K ^g
café	25 K ^g 500
cakéoma	39 K ^g
chicorée	19 K ^g
confitures diverses	785 K ^g
cornichons	20 K^g
crème de marrons	25 K ^g
épinards en boites	255 K ^g
extrait tomate	55 K ^g
farine	71 K ^g
flocons d'avoine	11 K ^g
fromage gruyère	380 K ^g 300
" hollande	5 K ^g 100
grapgel gélifié	25 K ^g
" liquide	255 K ^g
haricots verts en boites	50 K ^g
" secs	138 K ^g
huile	573 litres
lait en boite	48 boites
lentilles	93 K ^g
macédoine légumes	40 K ^g
margarine	276 K ^g
miel	50 K ^g
moutarde	15 K ^g 400
oeufs	1460
pain	8097 K ^g
pain d'épices	64 K ^g
pâtes alphabet	10 K ^g
" macaroni	540 K ^g
" vermicelle	10 K ^g
petits beurre	118 K ^g 400
petits pois en boites	150 K ^g
pois cassés	132 K ^g
poisson	971 K ^g 400
poivre	0 K ^g 700
pruneaux	85 K ^g
raisins secs	15 K ^g 500
riz	126 K ^g
royco	48 boites de 32 rations
sardines	222 boites 4/4
sel	206 K ^g
semoule de blé	7 K ^g 500
sucré cristallisé	546 K ^g
" morceaux	318 K ^g
tapioca	3 K ^g
toninalt	105 K ^g
vinaigre	58 litres
viande de cheval	1032 K ^g
" " boeuf	1607 K ^g 680
saucisses fumées	20 Boites de 1 K ^g 700
salami	78 K ^g 300
jambon	556 K ^g 690

PRODUITS LAITIER -

beurre	855 K ^g
fromage blanc	320 K ^g
petits suisse	1050 Boites de 6

/.....

yaourt	6928 pots
lait pasteurisé	10.485 litres
lait Reneau Boisson Idéale	3.102 litres

LEGUMES ET FRUITS FRAIS --

légumes soupe :	poireaux	646	fach.
	dames et bettes	288	bottes
	pourpier	288	"
	céleri	275	" ou têtes
	corfeuil	312	"
	persil	244	"
	potiron	61	K ^o
	choux verts	47	
	navets	30	K ^o
	oignons blancs	102	bottes

betteraves rouges	374	K ^o
carottes	1175	K ^o
céleri à romoulade	312	unités moyennes
choux fleurs	201	
haricots verts frais	15	K ^o
pommes de terre	15.870	K ^o
radis	130	Bottes

<u>salades</u> -	scarolles	31	douz.
	cresson	216	bottes
	chicorée & barbe	296	K ^o
	laitue	22	douz.

tomates	218	K ^o 100
oignons	170	K ^o
laurier	30	bottes
thym	29	"
aulx	22	K ^o

FRUITS --

abricots frais	62	K ^o 500
amandes	67	K ^o 600
bananes	1034	K ^o 500
cerises	136	K ^o 200
citrons	86	K ^o
dattes	180	K ^o
figues	150	K ^o
melons	26	K ^o
oranges	1877	K ^o 700
pêches	42	K ^o 500
poire	254	K ^o 500
pommes	1521	K ^o
prunes	43	K ^o
raisins	237	K ^o 500

M. FONTAINE, Directeur, souligne que le prix de revient de journée, en denrées alimentaires brutes, est inférieure de près de 50 Frs à celui des camps de vacances en général et il fait remarquer que la période de fonctionnement de l'école correspond, dans sa plus grande partie, à celle où les prix des fruits, légumes et des produits laitiers sont les plus chers.

Le Conseil d'Administration félicite l'Econome pour sa gestion ainsi que le Conseil de Direction pour la tenue et la valeur

exceptionnelle des menus et du rationnement individuel dispensés à l'Ecole de Plein Air .

RECRUTEMENT -

Avant de faire le compte rendu de la rentrée d'octobre, M. FONTAINE informe le Conseil d'Administration que les enfants ayant fait un stage l'an dernier à l'Ecole de Plein Air ont été reclassés dans leur école d'origine sans difficulté.

Sur une question de M. le Professeur MINNE, M. le Docteur GUILLAIN assure le Conseil d'Administration que le Centre Médico-Scolaire suivra tout spécialement ces enfants et informera, le cas échéant, les familles, le médecin traitant, voir les services sociaux des Comités d'Entreprises, de façon à ce que soient poursuivis les efforts de revalorisation physique commencés à l'école.

M. le Directeur demande quelle suite il faudra donner aux demandes formulées par le Centre Médico - Scolaire pour le renouvellement d'un stage non consécutif au premier.

Mme LEMPEREUR, suivie par l'ensemble du Conseil d'Administration note que devant le grand nombre d'enfants déficients peuplant les écoles de Lille, il n'est pas possible de donner actuellement une suite favorable à ces demandes.

ANNEE SCOLAIRE 1955 - 1956 -

235 enfants ont été retenus parmi lesquels 208 admissions ont été prononcées, à savoir :

163	admissions	à	80 frs	par	jour
21	"	à	60 frs	"	"
24	"		gratuites		
<hr/>					
208					
<hr/>					

ETAT DE SANTE -

M. le Docteur POREZ, fait un compte rendu de l'état de santé du nouveau contingent d'élèves arrivé en octobre.

Les visites effectuées au cours de l'année scolaire précédente ont permis de faire un recrutement plus judicieux, grâce à une sélection première faite par les médecins de l'Hygiène Scolaire de Lille; M. le Docteur POREZ remercie M. le Docteur GUILLAIN de cette aide précieuse et il le charge de transmettre aux médecins de l'Hygiène Scolaire de Lille toute sa satisfaction.

La population scolaire est composée d'enfants hypertrophiques, n'ayant pas le poids moyen de leur âge, de musculature faible et présentant des attitudes vicieuses (cyphoscoliotiques ou lordotiques) des lymphatiques, des insuffisants respiratoires ou glandulaires, des nerveux etc...

Il semblerait normal que chez de tels enfants le nombre d'absents soit plus élevé que dans les autres écoles; il n'en est rien cependant puisqu'on constate un absentéisme de 5 % seulement.

Après 2 mois 1/2 de fonctionnement on peut déjà relever une amélioration physique de ces enfants. On note en effet des augmentations de taille de 3 et même 4 centimètres et des augmentations de poids de 3 K^g - Déjà l'aspect extérieur de ces enfants s'est modifié, ils ont tendance à devenir plus résistants, à respirer mieux. Ils récupèrent une réelle énergie et la joie de vivre

/.....

commence à se lire sur leur visage.

Pour terminer le Docteur POREZ informe le Conseil d'Administration de son intention de fournir un rapport en fin d'année sur les résultats enregistrés.

M. FONTAINE se fait un devoir de souligner le travail énorme qui a été, et qui est toujours fourni, chaque jour, par M. le Docteur POREZ, dont la compétence et le désintéressement sont des facteurs essentiels du renom de l'Ecole de Plein Air auprès des parents.

RECLASSEMENT DES ELEVES -

Pour faciliter le reclassement des élèves dans leur école d'origine, M. le Directeur demande et obtient de M. L'Inspecteur ARNOULD l'autorisation d'entrer en contact avec ses collègues pour que chaque enfant subisse en fin d'année scolaire, l'examen de passage coutumier.

M. le Professeur MINNE demande à M. l'Inspecteur ARNOULD si une amélioration de santé a suscité, chez les élèves retournés dans leur école, une amélioration du travail scolaire. M. l'Inspecteur répond qu'il est trop tôt pour tirer une conclusion, mais M. FONTAINE signale qu'il a reçu des lettres de ses collègues affirmant le bénéfice certain du séjour.

GROUPEMENT DE PARENTS -

Une association a été créée qui groupe 180 familles .

Une première réunion s'est tenue le 15 Octobre et 235 personnes y ont assisté. Le programme comportait la visite des locaux scolaires, une causerie sur les méthodes éducatives en usage à l'E.P.A. et sur les moyens de poursuivre, à la maison, les efforts entrepris pendant le séjour à l'école pour améliorer la santé de l'enfant.

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à assister à une autre réunion fixée le 7 Janvier 1956, à l'école, à 14H30.

TRAVAUX -

Rayons ultra violets - M. FONTAINE fait connaître les quelques explications verbales qu'il a pu obtenir sur cette question et après discussion, le Conseil d'Administration propose la réalisation immédiate par l'achat de quatre appareils mobiles à installer dans le cabinet médical . La dépense sera prélevée sur le crédit de fonctionnement de l'école.

Le projet antérieur est ainsi abandonné.

RAYONS X -

M. le Docteur POREZ estime qu'il est indispensable de doter le cabinet médical d'un appareil de radioscopie.

Sur promesse de M. le Docteur GUILLAIN de prêter, pour quelques séances, à des dates à préciser, le camion radio du Centre Médico Scolaire, le Conseil d'Administration décide de surseoir à l'étude de la question - Elle sera reprise au cours de l'année 1956.

SATURATEURS -

Un bon de commande, adressé au Service des Batiments, pour l'achat, sur le Crédit de l'école, d'un certain nombre de saturateurs destinés, entr'autres locaux, aux salles de repos, a été rejeté.

Sur avis de M. le Docteur POREZ, qui estime cette dotation indispensable, M. GRANGEON ainsi que Mme LEMPEREUR se proposent d'intervenir auprès de ce service.

/.....

LOCAUX -

Salle de gymnastique correstive -- Sur l'avis favorable de M. l'Inspecteur primaire et de Mme LEMPEREUR, la salle de gymnastique correstive pourra être utilisée, le matin de 8 à 9 heures par une section du Collège Moderne Franklin conduite par un professeur spécialisé.

SOUS SOLS -- M. FONTAINE soumet une demande formulée par Mme LEBLEU au nom des "Petites Ailes", de la Fédération Française des Eclaireurs, en vue de l'occupation, les jeudis après midi, d'un sous sol de l'Ecole.

Après avoir rendu hommage au dévouement et au désintéressement de Mme LEBLEU, le Conseil d'Administration regrette de ne pas pouvoir, dans l'immédiat, donner satisfaction à cette demande. Un recensement des locaux susceptibles d'être utilisés par les patronages laïques étant en cours.

CONSEIL D'ADMINISTRATION -- M. FONTAINE demande s'il n'y a pas lieu d'envisager l'élargissement du Conseil d'Administration pour y intégrer des personnes qui, de par leur fonction, sont directement intéressées à la bonne marche de l'établissement à savoir:

M. L'Adjoint Délégué aux Travaux ou son représentant
M. le Docteur PARMENTIER, Directeur du Centre de Rééducation Physique
M. SERGEANT, Chef du Bureau des Ecoles.

Le Conseil d'Administration prend note de ces propositions et statuera ultérieurement. Toutefois en ce qui concerne M. le Docteur PARMENTIER, il insiste sur le fait que le Centre de Rééducation Physique et l'Ecole de Plein Air sont deux organisations distinctes. Il sait gré au Centre de Rééducation Physique de prêter son concours à l'Ecole de Plein Air, mais en raison des attributions nettement précisées du médecin de l'Ecole et malgré l'intervention de M. le Docteur POREZ en faveur de son collègue, le Conseil d'Administration estime ne pouvoir donner suite à cette suggestion qui passe le cadre de l'Ecole de Plein Air.

INDEMNITE DE SURVEILLANCE --

M. FONTAINE expose les conditions dans lesquelles le personnel enseignant de son établissement, dont la tâche spécialisée est assortie de l'obtention d'un diplôme complémentaire dit "Certificat d'Enseignement aux écoles de plein air" est à la tâche du matin à 8 h 15 jusqu'au soir à 17 h 15.

Les heures de repas des enfants restent, pour les maîtres tenus à les y accompagner, une charge éducative tant en matière d'hygiène que de détente rationnelle. Il en est de même de l'heure de sieste, de l'heure des douches.

En un mot, le personnel de l'école de Plein Air, quoique remplissant une tâche ingrate et absorbante, n'en perçoit aucune compensation. Le Conseil d'Administration, ayant fait le tour de cette question, considère que ce personnel, tenu à l'école de 8h 15 à 17 h 15 donne en fait 9 heures de travail quotidien et propose que cette constatation se traduise par le mandatement de 3 heures supplémentaires au lieu de 2 h 30 jusque là consenties.

Cette suggestion est retenue et fera l'objet de propositions pour l'exercice prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 45.

La Présidente ,

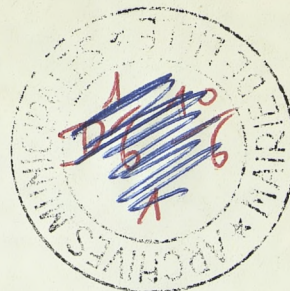
Mme Rachel LEMPEREUR.

M A I R I E de LILLE

4ème division
1er bureau

E C O L E S

POUR INFORMATION



CONSEIL d'ADMINISTRATION de l'ECOLE de PLEIN AIR

DESIRE VERHAEGHE

Vous m'obligeriez vivement en assistant, le samedi 6 octobre à 9 heures, à la réunion que tiendra le Conseil d'Administration de l'école de plein air Désiré Verhaeghe, dans cet établissement, rue Armand Carrel.

ORDRE DU JOUR

- * rapport sur l'année scolaire écoulée,
- * problèmes posés par la rentrée scolaire,
- * questions diverses.

Une visite de l'établissement aura lieu après l'épuisement des questions inscrites.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

l'Adjoint au Maire
délégué à l'Instruction publique
et aux Bibliothèques

Rachel LEMPEREUR
Député du Nord

ECOLE DE PLEIN AIR DESIRE VERHAEGHE

Conseil d' Administration

Réunion du 6 Octobre 1956

P R O C E S - V E R B A L



Messieurs les membres du Conseil d' Administration de l'Ecole de Plein Air Désiré Verhaeghe se sont réunis à l'école même le Samedi 6 Octobre 1956 à 9 Heures sous la présidence de Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire .

Etaient présents :

Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire
M. le Docteur CORDONNIER, Conseiller Municipal
M. QUIQUAMPOIX, Inspecteur Primaire
M. le Docteur ARQUEMBOURG
M. SERGEANT, remplaçant M. le Chef de la 4ème Division
M. FONTAINE, Directeur de l'Ecole
M. le Docteur POREZ, médecin de l'Ecole
M. le Docteur PARMENTIER, médecin du Centre de Rééducation Physique
M. DE BAERE, Econome

Excusés :

M. le Professeur MINNE, Conseiller Municipal
M. le Docteur DEFAUX, Conseiller Municipal
M. le Docteur VAN KEMMEL, Conseiller Municipal
M. le Recteur d' Académie
M. l' Inspecteur d' Académie
M. le Secrétaire Général de la Mairie

Mme la présidente déclare la séance ouverte et invite l'Econome à faire le compte rendu financier de l'exercice scolaire 1955 - 1956 .

COMPTE RENDU FINANCIER -

L'Ecole a fonctionné du 1er octobre 1955 au 13 Juillet 1956 -

L'exercice scolaire compte 178 jours d'exploitation -

Le nombre de journées d'enfants a été de 31.652

soit une moyenne journalière de 177,8

Les dépenses totales de fonctionnement se sont élevées à 20.482.711

se décomposant comme suit :

PERSONNEL

Traitement personnel communal	7.135.712	
Indemnités de surveillance	777.240	
Indemnité au médecin	400.000	
Charges sociales	1.317.571	
	<hr/>	9.630.523

	report	9.630.523
Chauffage service		2.047.510
Transport des élèves		1.685.212
Blanchisserie		403.736
Lingerie (tabliers, serviettes toilette et de table, bonneterie)		503.509
Petit Matériel		13.470
Produits d'entretien		18.300
Gaz		137.640
Abonnements		4.182
Denrées alimentaires		5.500.991
		<hr/>
		19.945.073

CABINET MEDICAL

Salle d' Isolement	58.144	
Salle d'attente	35.000	
Produits Pharmaceutiques	15.677	
Rayons ultra violets	428.817	
	<hr/>	537.638
		<hr/>
		20.482.711

de ce chiffre il y a lieu de déduire :

a) la participation des familles	2.229.000	
b) la participation du personnel	383.000	
	<hr/>	2.612.000

L'effort financier de la Ville est donc de: 17.870.711

Le prix de revient journalier par enfant en denrées alimentaires brutes est de $\frac{5.500.991}{31.652} = 173,80$

Le prix de revient journalier net, par enfant est de $\frac{20.482.711}{31.652} = 647,12$

tandis que la journée d'enfant coûte à la Ville compte tenu des recettes.. $\frac{17.870.711}{31.652} = 564,60$

et le coût moyen de journée pour l'ensemble des élèves a été de $\frac{17.870.711}{178} = 100.357,25$

Les dépenses de la Ville ont été supérieures de 17.870.711
16.487.357

1.383.354

Cette différence est due au chapitre des traitements et Indemnités du personnel .

En effet l'école a ouvert ses portes en septembre 1954 avec un personnel incomplet et a fonctionné ainsi plusieurs mois, puis du personnel fut détaché d'autres services mais celui-ci a continué à émarger sur les budgets des services d'origine .

Au contraire pour l'exercice 1955-1956 le personnel fut non seulement complet mais encore pour suppléer les malades, augmenté d'agents auxiliaires dont les salaires ont été également prélevés sur le Crédit de l'École.

De plus, l'Administration a accordé deux rajustements de traitements aux fonctionnaires au cours de cet exercice.

ETAT DES DENREES ALIMENTAIRES CONSOMMEES
au cours de l'année scolaire 1955/1956

<u>DESIGNATION</u>	Stock : au 13/7/55	achats : de 1'année	ensemble: :	Inventai re au 13/7/56	:UTILISEES
bière	-	8.019	8.019	-	8.019 L
cacao	-	75	75	2	73 K
café	1.500	20	21,5	3	18 K5
cakéoma	II	100	III	45	66 K
chicorée	I5	20	35	13,5	21 K5
compote de pommes	-	200	200	-	200 K
confitures (fruits divers)	78	520	598	39	559 K
cornichons (pots de 1250 gr)	-	20	20	7	13 B
crème de marrons	35	45	80	20	60 K
épinards (boites de 5 l)	9	20	29	-	29 B
extrait tomates	55	-	55	5	50 K
Eau Evian	-	100	100	-	100 l
farine	49	-	49	-	49 K
flocons d'avoine	9	-	9	-	9 K
fromage - crème hollandaise	-	32	32	-	32 K
" gruyère comté	-	293.2	293.2	-	293 K2
grapgel gélifié	95	-	95	-	95 K
" liquide	45	-	45	-	45 K
haricots secs	9	150	159	87	72 K
huile	2	180	182	4	178 L
huile cheval	-	250	250	20	230 L
lentilles	7	100	107	47	60 K
maïzéna	20	-	20	2	18 K
margarine	4	300	304	12	292 K
moutarde	3	44	47	14	33 K
pain	-	7.241	7.241	-	7.241 K
pâtes alimentaires	50	400	450	-	450 K
" alphabet	-	10	10	1	9 K
" vermicelle	-	10	10	3	7 K
petits beurre	3.600	144.5	148.1	-	148 KI
petits pois (bidons 5 L.)	-	20	20	-	20 B
pois cassés	18	100	118	64	54 K
poisson - saumon blanc	-	561.2	561.2	-	(
filet merlan	-	95	95	-)
" cabillaud	-	77.7	77.7	-	(
roussette	-	47	47	-)
poivre	-	1.5	1.5	0.5	1 K
pruneaux	20	75	95	-	95 K
raisins secs	12.5	-	12.5	-	12 K5
riz	24	100	124	46	78 K
royco (boites 32 rations)	-	48	48	-	48 B
sardines boites 4/4	2	200	202	11	191 B
sel	44	200	244	47	197 K

	Stock : au 13/7/55	achats : de l'année	: ensemble:	Inventai re au 13/7/56	: UTILISEES
semoule de blé	2.5	-	2.5	-	2 K 5
sucré cristallisé	54	500	554	8	546 K
" morceaux	82	250	332	25	307 K
tapioca	7	-	7	4.5	2 K 5
tonimalt	14	77	91	7	84 K
viande de cheval	-	1126.7	1126.7	-	1126 K 7
" " boeuf (rosbeef)	-	692.5	692.5	-	692 K 5
" " " (à braiser)	-	481.5	481.5	-	481 K 5
" (poitrine porc)	-	103.4	103.4	-	103 K 4
jambon (épaule de régime)	-	468	468	-	468 K
salami	-	125.4	125.4	-	125 K 4
vinaigre	2	90	92	20	72 L
<u>BEURRE ET PRODUITS LAITIERS</u>					
beurre	-	854.75	854.75	-	854 K 75
lait pasteurisé	-	7690	7690	-	7690 L
lait idéal	-	5254	5254	-	5254 L
fromage blanc	-	320	320	-	320 K
petits suisse (B.de I2)	-	377	377	-	377 B
yaourt (pots I/8	-	8376	8376	-	8376 P
<u>LEGUMES ET FRUITS FRAIS</u>					
légumes à potage :					
poireaux					342 F
dames ou bettes					244 B
pourpier					228 B
cerfeuil					366 B
céleri					181 B
persil					189 B
potiron					225 K 2
oseille					10 K
navets					10 K
oignons blancs					11 B
betteraves rouges					452 K
carottes					707 K 5
céleri rémoulade					215 K
choux bruxelles					60 K
" fleurs (unités moy.)					92 U.
" rouges					218 K
" verts					238 K
salade :					
scarolle					24 dz.
chicorée					465 K
cresson					150 B
laitue					43 dz
pommes de terre					13400 K
tomates					178 K 5
concombres					10 K
radis					48 B
légumes accomodement :					
oignons					157 K
laurier					24 B
thym					24 B
aulx					29 K 5

.....

FRUITS

UTILISES

abricots	126 k 5
amandes	32 k
bananes	1.050 k
cerises	78 k
citrons	102 k 3
oranges	1.732 k 3
clémentines	153 k
pêches	124 k 3
poires	132 k
pommes	1.547 k
prunes	60 k
raisins	243 k 1
dattes	80 k

BLOUSES ET BOTTES AU PERSONNEL ENSEIGNANT

M. FONTAINE rappelle la question posée le 8 juillet 1955 et à laquelle une réponse affirmative avait été donnée par le Conseil d'Administration. Il souligne que jusqu'à ce jour il n'y a pas eu de solution réelle.

Mme LEMPEREUR estime que cette dépense, imposée par des besoins de service, doit être prévue sur le budget de l'établissement. Elle s'étonne que cela n'ait pas été fait et recommande qu'il en soit ainsi dès le budget de 1957. Le Conseil d'Administration donne son accord unanime.

EDUCATION PHYSIQUE A L'ECOLE

M. FONTAINE expose les difficultés rencontrées les années précédentes pour la mise en place d'emploi du temps tenant compte à la fois des horaires des classes et des nécessités de classification des élèves par le Centre de Rééducation Physique. Il propose un aménagement des heures de travail du Professeur du Centre et du Moniteur d'Education Physique de la Ville.

Il rappelle que cette question a fait l'objet d'échanges de vue avec M. l'Inspecteur Arnould et M. Looten, Chef du Bureau des Sports (Mai 1956)

M. FONTAINE souhaite la présence de deux moniteurs de la Ville à demi-vacation l'après midi (ensemble 25 heures hebdomadaires) Ces derniers travaillant aux mêmes horaires que le professeur du Centre de Rééducation Physique.

Les enfants ayant suivi normalement les classes le matin seraient répartis en divers groupes parmi lesquels trois d'Education Physique.

M. l'Inspecteur QUIQUAMPOIX considère que cette proposition paraît logique et que pour sa part, il aimerait qu'une suite favorable soit donnée à l'Education Nationale.

Mme LEMPEREUR étudiera, avec le service des Sports, les moyens d'aménagement des horaires de certains moniteurs de la Ville de manière à concilier les besoins scolaires avec ceux de l'Education Physique et de la Gymnastique corrective.

Le Docteur PARMENTIER suggère l'utilisation de deux professeurs de rééducation travaillant conjointement, à temps plein, à la fois pour l'école de plein air et les classes de perfectionnement nouvellement ouvertes à LILLE, Mme LEMPEREUR prend bonne note de cette suggestion et le Docteur PARMENTIER se propose de faire les démarches nécessaires.

Mme LEMPEREUR et M. l'Inspecteur, pris par d'autres obligations, demandent, bien que l'ordre du jour ne soit pas épuisé, la levée de séance et Mme la présidente propose une nouvelle réunion courant novembre.

La séance est levée à 10 heures 30.

La Présidente,

Rachel LEMPEREUR

La lecture du compte rendu financier apparaissant insuffisante pour ouvrir la discussion, celle-ci est reportée à la réunion prévue en Novembre, Mme la Présidente demandant qu'avant cette date un exemplaire soit transmis à chacun des membres du Conseil d'Administration. ce document est repris littéralement au présent Procès-verbal..



ECOLE DE PLEIN AIR DESIRE VERHAEGHE

Conseil d'Administration

Réunion du 25 Mars 1957

PROCES - VERBAL



Messieurs les membres du Conseil d'Administration de l'Ecole de Plein Air Désiré Verhaeghe se sont réunis dans cet établissement le 25 Mars 1957 sous la présidence de Madame LEMPEREUR, Député du Nord, Adjoint délégué à l'Instruction Publique et aux Bibliothèques, présidente du Conseil d'Administration de l'Ecole.

Etaient présents :

Madame LEMPEREUR, Adjoint au Maire
M. le Professeur MINNE, Conseiller Municipal
M. le Docteur SIMONOT, Conseiller Municipal
M. le Docteur VAN KEMMEL, Conseiller Municipal
M. le Docteur GUISLAIN, Inspecteur départemental des Services d'Hygiène Scolaire et Universitaire.
M. QUIQUAMPOIX, Inspecteur départemental de l'Enseignement Primaire.
M. DUMEZ, Inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports.
M. le Docteur ARQUEMBOURG,
M. GRANGEON, Secrétaire Général de la Mairie
M. SERGEANT, Chef du 1er Bureau de la 4ème Division
M. DE BAERE, Econome - Rédacteur
M.M. les Docteurs POREZ et PARMENTIER
M. FONTAINE, Directeur de l'Ecole de Plein Air Désiré Verhaeghe.

Excusés :

M. le Recteur
M.M. DAUM et TREFFEL, Inspecteurs d'Académie
M. ARNOULD, Inspecteur départemental de l'Enseignement Primaire.
M. le Docteur DEFAUX, Adjoint au Maire
M. le Docteur CORDONNIER, Conseiller Municipal

La réunion commence par une visite de l'établissement au cours de laquelle les membres notent les améliorations à apporter à l'école (celles-ci sont reprises à la rubrique : "Travaux").

1°) Compte rendu du fonctionnement d'Octobre 1956 à Mars 1957

a) Partie Générale - Une vue générale du recrutement montre combien est précieuse l'aide des services sociaux de l'hygiène scolaire et universitaire pour le choix des enfants.

Le Conseil remercie le Docteur GUISLAIN de cette aide.

On note : 203 inscrits - Age moyen = 9 ans $\frac{1}{2}$

b) Partie financière - Un aide mémoire distribué à chacun des membres présents et joint à ce Procès-verbal, indique la ventilation des dépenses d'alimentation pour le 1er trimestre de l'année civile.

/....

2° - Collaboration avec les parents - Trois réunions ont eu lieu d'Octobre à Mars 1957. Deux autres sont prévues avant la fin de l'année scolaire. Ces réunions, présidées par Madame LEMPEREUR, regroupent chaque fois de 250 à 300 parents attentifs aux directives données par le médecin et le directeur.

En Janvier 1957 une exposition organisée sur "le coin de l'enfant à la maison" et prévue pour les familles mal logées connut un plein succès dont la presse se fit l'écho. Le directeur rappelle que de pareilles réalisations ne sont possibles que par une connaissance approfondie du milieu social de vie de l'enfant et il souligne l'intérêt que portent ses collaborateurs et lui-même à cet aspect de l'éducation. Une fiche de liaison a d'ailleurs été mise en service dans l'école pour recevoir les renseignements concernant chacun des élèves et utilisables tant dans l'immédiat que dans une recherche statistique future.

3° - Personnel Municipal - Madame LEMPEREUR demande à être tenue au courant des absences du personnel municipal pour maladies, blessures, etc....

4° - Application des 40 heures - Un accord a été conclu entre l'Administration Municipale, les chefs de service et le personnel en fonction pour l'application de 45 heures hebdomadaires avec récupération pendant les congés scolaires sous réserve que le nettoyage et l'entretien seront assurés.

5° - Garderies de vacances - M. Fontaine mettra à la disposition des garderies maternelles, outre les locaux et le matériel de cuisine et de salles à manger, les douches et 7 salles qui permettront les jeux d'intérieur en cas de mauvais temps et les siestes indispensables aux petits.

6° - Travaux - Les membres du Conseil d'Administration soulignent la nécessité :

- a) d'aménager les réfectoires en petites salles à manger par l'agencement de meubles. Ceci pourrait être réalisé sur le crédit de l'établissement si un disponible suffisant apparaît en fin d'année.
- b) de poser des rideaux dans les salles de sieste de façon à éviter l'inso-lation brutale.
- c) de demander la remise en état des peintures extérieures.

Transmis au service d'Architecture.

7° - Rapport du Docteur POREZ - Le Conseil d'Administration ne disposant pas du temps nécessaire pour entendre ce rapport demande que celui-ci soit ronéoté et adressé à chacun de ses membres. Une réunion spéciale aura lieu pour en discuter.

La séance est levée à 18 h 30

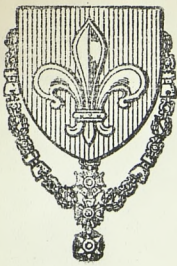
La Présidente,

Rachel LEMPEREUR.

École de Plein Air (Conseil d'Ad^{eu})

MAIRIE DE LILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



EXTRAIT
du Registre aux Arrêtés du Maire de Lille

N° 3.246

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, article 90,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 776 du 13 juillet
1954,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 79 du 12 juillet
1955,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 56-4048 du
17 juillet 1956,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 57-65 prise
en séance du 21 mai 1957 et approuvée par M. le Préfet du Nord le
6 juillet suivant,

A R R E T O N S :

Article 1er - Sont nommés membres du Conseil d'administration de l'école de plein air Désiré Verhaeghe, pour la période inscrite entre le 1er juillet 1957 et le 30 juin 1958 :

avec voix délibérative :

l'Adjoint délégué à l'Instruction publique et aux Bibliothèques, Président,

cinq membres du Conseil municipal désignés au scrutin secret :

- M. le docteur CORDONNIER,
- M. le docteur DEFAUX,
- M. le docteur VAN KEMTEL,
- M. le docteur SIMONOT,
- M. le professeur MINNE,
- M. le Recteur d'Académie,
- M. l'Inspecteur d'Académie,
- M. l'Inspecteur primaire chargé de la 1ère circonscription de Lille,
- M. l'Inspecteur primaire chargé de la 5ème circonscription de Lille,
- M. le docteur ARQUEMBOURG, 21, rue d'Amiens, Lille,
- M. le Secrétaire général de la Mairie,
- M. le Chef de la 4ème division,
- M. le Chef du 1er bureau de la 4ème division,

...../

avec voix consultative :

- M. le Médecin départemental du Service de Santé scolaire et universitaire,
- M. le Médecin directeur du Centre de Rééducation physique,
- M. le Médecin attaché à l'école de plein air,
- M. le Directeur de l'école de plein air.

Article 2ème - M. le Secrétaire général de la Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 18 juillet 1957

Le Maire de Lille,

signé : A. LAURENT

POUR COPIE CONFORME

Pr le Maire de Lille
L'Adjoint délégué,





ECOLE DE PLEIN AIR DESIRE VERHAEGHE

Conseil d'Administration

Réunion du 8 Juillet 1957

PROCES - VERBAL



Messieurs les membres du Conseil d'Administration de l'Ecole de Plein Air Désiré Verhaeghe se sont réunis à l'école même le 8 Juillet 1957 à 10 heures sous la présidence de M. GRANGEON, Secrétaire Général de la Mairie.

Etaient présents :

- M. le Docteur Guislain, inspecteur départemental des services d'Hygiène scolaire et Universitaire.
- M. QUIQUAMPOIX, Inspecteur départemental de l'enseignement primaire
- M. DUMEZ, Inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports
- M. le Docteur ARQUEMBOURG.
- M. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division,
- M. SERGEANT, Chef du 1er Bureau de la 4ème Division.
- M. le Docteur POREZ
- M. FONTAINE, Directeur de l'Ecole.

Excusés :

- Madame LEMPEREUR, Adjoint au Maire
- M. le Professeur MINNE, Conseiller Municipal
- M. le Docteur SIMONOT, Conseiller Municipal
- M. le Docteur VAN KEMMEL, Conseiller Municipal
- M. le Docteur PARMENTIER
- M. le Recteur
- M.M. DAUM et TREFFEL, Inspecteurs d'Académie
- M. ARNOULD, Inspecteur départemental de l'enseignement primaire.
- M. le Docteur DEFAUX, Adjoint au Maire
- M. le Docteur CORDONNIER, Conseiller Municipal

voir dossier R1 → RAPPORT DU DOCTEUR POREZ - Le rapport a été adressé à chacun des membres 15 jours avant la réunion, la discussion s'ouvre immédiatement sur la présentation faite par le Docteur POREZ, des pages principales de ce rapport.

Celui-ci, après avoir rappelé la définition des Ecoles de plein air et l'intérêt manifesté par le Docteur POREZ avant la guerre, met en évidence :

- 1° - les critères du recrutement (les catégories d'enfants sont définies avec précision)
- 2° - les modalités du fonctionnement du Service Médical.
(Actinothérapie et héliothérapie, conseils aux parents, traitements spécifiques pour chaque cas, etc.....)
- 3° - la collaboration nécessaire et effective entre le Docteur et les Maîtres.

Un vocu termine ce rapport : il exprime le désir de voir se multiplier les écoles de plein air et surtout celui de les voir se spécialiser de plus en plus dans "la revalorisation physique, intellectuelle et caractérielle" les enfants "instables"
/.....

trop souvent déclarés "anormaux".

M. GRANGEON exprime la satisfaction de tous à l'égard de ce rapport. Il félicite le docteur POREZ de son action à l'Ecole de Plein Air, fait approuver les données de ce rapport et en suggère la publication en vue d'une distribution aux membres du corps enseignant et aux services sociaux.

Organisation de la Rééducation Physique :

M. l'Inspecteur QUIQUAMPOIX insiste pour que les séances de Rééducation Physique aient lieu seulement l'après midi, les quelques séances du matin étant réservées à des cas tout à fait spéciaux devant travailler individuellement.

M. DUMEZ donne l'assurance qu'un Maître d'Education Physique sera mis dès la rentrée à la disposition de l'école pour remplacer le moniteur municipal d'éducation physique et qu'en aucun cas ceci n'entraînera de dépense supplémentaire pour l'Administration Municipale. M. FONTAINE dit la satisfaction du travail accompli pendant 3 ans par M.M. VILLETTE et TREDEZ, moniteurs municipaux.

Toutes dispositions seront prises pour assurer un bon fonctionnement de la Rééducation Physique dès la rentrée.

BOISSONS - En application de la circulaire ministérielle qui interdit la bière dans les restaurants d'enfants le Conseil d'Administration décide de faire servir de l'eau d'Evian bien que le Directeur de l'école mentionne qu'il s'ensuivra une augmentation de dépense de l'ordre de 15.000 Fr par mois.

L'Ordre du jour étant épuisé, les membres du Conseil d'Administration se séparent à 12 heures.

Le Président,

L. GRANGEON

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

ECOLE DE PLEIN AIR DESIRE VERHAEGHE



POUR INFORMATION



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE DE PLEIN AIR
DESIRE VERHAEGHE

Vous êtes prié d'assister à la réunion du Conseil d'Administration de l'Ecole de Plein Air Désiré VERHAEGHE, qui aura lieu à l'Ecole de Plein Air, rue Armand Carrel à LILLE, le vendredi 27 Février 1959 à 16 heures 15.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Compte-rendu du fonctionnement de l'Ecole durant 1958.
Perspectives pour 1959.
- 2° - Participation financière des familles :
 - a) montant journalier,
 - b) mode de perception des fonds.
- 3 - Recrutement pour 1959/1960 : éventualité d'une information du public par la radio et la télévision.
- 4 - Pour le cas où l'administration académique envisagerait l'application de la circulaire du 5 Janvier 1959 (Ed. Nle) au recrutement des élèves de l'E.P.A.;
Etude de cette circulaire et des conditions matérielles d'application.
N.B.- Cette circulaire est relative à la scolarisation des enfants déficients de la motricité.
- 5 - Amélioration matérielle et aménagement de l'école :
projets à soumettre à l'étude de Mme et M.M. les Membres du C.A.
- 6 - Questions diverses.

Pour le Maire de Lille,
l'Adjoint délégué à l'Instruction
Publique,

R. LEMPEREUR.



ECOLE DE PLEIN AIR DESIRE VERHAEGHE



CONSEIL d'ADMINISTRATION

Réunion du 27 Février 1959

PROCES - VERBAL

Messieurs les membres du Conseil d'Administration de l'Ecole de Plein air Désiré Verhaeghe se sont réunis dans cet établissement le 27 Février 1959 à 16 h.15 sous la présidence de Madame R. LEMPEREUR, Adjoint délégué à l'Instruction Publique et aux Bibliothèques, présidente du Conseil d'Administration de l'Ecole.

Etaient présents :

Madame LEMPEREUR, Adjoint au Maire
M. Julien DECOTTIGNIES, Conseiller Municipal
M. le Dr SIMONOT, Conseiller Municipal
M. CHEYSSAC, inspecteur départemental de l'enseignement primaire, représentant M. l'Inspecteur d'Académie, DAUM.
M. le Dr ARQUEMBOURG,
M. DUMEZ, Inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports.
M. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division
M. SERGEANT, Chef du 1er bureau, 4ème Division.
M. le Dr POREZ, Médecin de l'Ecole
M. FONTAINE, Directeur de l'Ecole.

Excusés :

M. le Dr DEFAUX, Adjoint au Maire
M. le Dr VAN KEMMEL, Conseiller Municipal
M. le Professeur MINNE, Conseiller Municipal
M. le Recteur d'Académie
M. ARNOULD, Inspecteur adjoint à l'Inspecteur d'Académie.
M. GRANGEON, Secrétaire Général de la Mairie
M. FAUVEL, directeur départemental de l'Hygiène Scolaire.
M. le Dr PARMENTIER, directeur du Centre de Rééducation Physique.

1.- RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR DE LA PRECEDENTE REUNION.

Service médical : Attitude à observer lorsque une thérapeutique médicamenteuse est indispensable pour des enfants séjournant à l'Ecole de Plein Air: enfants dont il importe de modifier le terrain physiologique. A la demande formulée par le Dr POREZ et étayée par un rapport sur divers cas d'enfants, il est décidé, par le Conseil d'Administration unanime que le Dr POREZ, agissant en tant que médecin-pédiatre de l'Ecole adressera les enfants à leurs médecins de famille et remettra à ces derniers une lettre motivant cette démarche.

/....

2.- COMPTE RENDU DU FONCTIONNEMENT EN 1958 -

Il est présenté par M. FONTAINE.

A) Pédagogique : 205 élèves répartis en 8 classes dont 2 classes de valorisation pour enfants spécialement instables. Le directeur faisant état de sa propre observation, des lettres de parents et surtout des rapports de M.M. les Inspecteurs, dit sa satisfaction du travail accompli par ses collègues depuis 5 années.

9 élèves ont été admis en 6ème classique ou moderne en 1958.

B) Social : 4 réunions plénières de parents ont eu lieu. Tous les samedis après-midi du 2ème trimestre ont été réservés à des réunions de parents par classes : réunions groupant chaque samedi 18 à 25 familles autour des problèmes spécifiques tels que l'alimentation, les résultats scolaires, les colonies de vacances, etc...

C) Financier : Le Crédit d'alimentation de 6.750.000 Fr n'a pas été dépassé. Année difficile cependant à causes de nombreuses hausses. Les marchés conclus en décembre 1958 laissant espérer moins de difficultés pour 1959.

Prix de la nourriture brute par jour et par enfant pour le petit déjeuner, le déjeuner et le goûter très substantiel :

prix fictif - 165 Fr, si l'on inclue le personnel et le nombre d'élèves inscrits.

prix réel - 185 Fr, si l'on s'en tient au nombre d'élèves présents.

D) Administratif : Le directeur fait part des nombreuses améliorations apportées à l'Ecole par les Services techniques municipaux/ :

- aménagement des salles à manger devenue très agréables.
- installation d'un monte-charge électrique : réalisation parfaite.
- installation en cours d'une machine à laver la vaisselle offerte par le centre des Bâteliers mais aménagée avec des accessoires acquis par la ville.

Le directeur rappelle l'inopportunité de l'installation d'une buanderie dont le prix de revient de fonctionnement dépasserait largement le crédit annuel actuellement réservé au blanchissage du linge par une Entreprise soumissionnaire.

E) Médical : Le Directeur rend hommage au Docteur PORÉZ, âme du Service médical à l'Ecole de Plein Air. Le portrait physiologique de l'enfant est établi par :

- une visite d'admission en compagnie des parents.
- des visites spécialisées (yeux, oreilles, gorge, rachis,) opérées par des médecins spécialisés du Centre Médico Scolaire et par le Docteur Parmentier.
- une radiophoto et l'aide des dispensaires si nécessaire.
- un colloque de synthèse entre médecin et éducateur.

Quelques chiffres : sur 200 enfants examinés
43 présentent une acuité visuelle déficiente
25 de l'hypoacousie
130 des déformations non fixées du squelette.

/....

Les parents sont invités à faire apporter les corrections aux déficiences sensorielles et le Centre de Rééducation Physique s'attache à rectifier les attitudes vicieuses.

A ajouter : en 1958 : 3285 séances de rayons Ultra-Violet sous surveillance médicale.

Quelques résultats : pris d'octobre 1958 à décembre 1958 et donc contrôlables immédiatement :

En 2 mois et demi : 7 élèves ont grossi de 100 à 200 grs.

26	"	"	"	500 grs
66	"	"	"	1 k°
55	"	"	"	1 k° 500
27	"	"	"	2 k°
15	"	"	"	2 k° 500
2	"	"	"	3 k°
2	"	"	"	3 k° 500

Ces excellents résultats sont dus aux efforts conjugués, sous l'autorité du Conseil d'Administration, de toute l'équipe de collaborateurs: instituteurs et institutrices, fonctionnaires municipaux de toutes fonctions, qui entourent le Directeur et le Médecin.

3.- CONDITIONS DE TRAVAIL ET PLAN D'AMELIORATIONS FUTURES.

Le Directeur montre ensuite l'effritement des bonnes conditions de travail dû à des causes extérieures. Il demande l'aide de l'Administration municipale pour remédier à cette détérioration des moyens d'action de l'Ecole de Plein Air.

Prouvant que l'enfant déficient est presque toujours un enfant très mal logé (94 familles sur 178 ont 3 pièces ou moins pour plus de 3 enfants) M. FONTAINE réclame, pour une récupération rapide des enfants, - le calme, la détente, l'hygiène et la stabilité. Des travaux nombreux aux alentours de l'Ecole, l'accroissement de la circulation, le vieillissement des bâtiments diminuent l'efficacité de l'Etablissement qui fut à sa création en 1931, par Roger SALENGRO, un modèle de maison d'enfants réalisant pleinement les conditions ci-dessus.

Un plan d'améliorations réalisables par tranches est étudié par le Conseil d'Administration. Dans ses grandes lignes il comprend :

- l'installation de galeries latérales contigues aux classes (diminueront les bruits extérieurs, permettront une circulation à l'abri)
- l'aménagement de W.C. intérieurs (salles de lavabos excavées et situées sur le grand collecteur).
- la réalisation sous les préaux actuels d'un bloc sanitaire (douches déjà installées, Salle de Rééducation Physique et de Rayons U.V.) évitant aux enfants de se déshabiller 3 ou 4 fois par jour.
- La transformation des entresols en ateliers éducatifs.
- l'installation d'une petite piscine couverte (pour laquelle les subventions de l'Etat interviennent jusqu'à 50 %)./.....

La discussion est ouverte sur ce rapport.

Le Conseil d'Administration charge M. FONTAINE de rédiger ce projet afin qu'il puisse être étudié par les Services Techniques et éventuellement soumis à l'Administration Municipale.

Dans l'immédiat, il sera demandé aux Services Intéressés de :

- fournir à l'Ecole qui en est dépourvue un aspirateur de poussières.
- procéder à une remise en peinture des locaux (extérieur et intérieur)
- poser une plaque siphonée sur le collecteur des eaux usées de cuisine).
- étudier et réaliser une amélioration du sol des douches pour éviter les accidents.

4.- RECRUTEMENT pour 1959/1960.

Pour toutes les familles mal informées du régime de l'Ecole et qui n'acceptent pas de ce fait de répondre favorablement à l'offre d'admission d'un de leurs enfants à l'Ecole de Plein Air, présentée par le Centre Médico Scolaire, n'y aurait-il pas lieu de procéder à une série d'informations par Radio et Télévision.

Le Conseil d'Administration, considérant qu'il n'y a jamais de places vacantes à l'Ecole de Plein Air et que l'effectif est toujours complet, repousse cette solution qui risque d'amener un flux de demandes incontrôlables et propose qu'une réunion des Assistantes Sociales des différents services de Lille ait lieu à l'Ecole. Celles-ci agiront ensuite auprès des familles sus-visées.

5.- PARTICIPATION FINANCIERE DES FAMILLES.

Après délibération portant sur les conditions matérielles des familles et le caractère d'obligation de prendre les repas à l'Ecole, le Conseil d'Administration propose de porter, à partir d'octobre 1959 la participation financière des familles ayant des ressources en salaires supérieures à 25.000 Fr par mois, à 2.000 Fr par mois. - soit environ 100 Fr par jour. Cette décision sera soumise à l'Administration Municipale.

L'Assemblée générale des parents a, à plusieurs reprises, demandé que soit mis en place une mode de perception évitant la remise de l'argent aux enfants chaque semaine. Il est d'ailleurs noté que les familles peu aisées préfèrent payer chaque mois après la perception de leurs allocations familiales.

Il est donc proposé de soumettre à l'Administration municipale la solution suivante : collecte de l'argent mensuellement et d'avance par virement postal effectué à un C.C.P. (régisseur ou receveur) une formule étant remise chaque mois aux familles par le Directeur de l'Ecole. Ce procédé qui ne présente aucune difficulté d'application a fait l'objet d'un rapport détaillé remis à M. le Chef de la 4ème Division. Il a l'avantage de supprimer les pertes d'argent, les contestations, etc. Les absences motivées des élèves donneraient lieu à une déduction fait soit trimestriellement soit annuellement.

6.- CIRCULAIRE DU 5 JANVIER 1959 - (Pd. Nle) relative au recrutement des enfants déficients de la motricité.

L'Association des Paralysés de France n'ayant pu fournir un état des besoins pour Lille, l'étude de cette question est remise à une prochaine réunion.

7.- MATERIEL ORTHOPEDIQUE - Certains enfants présentent des déformations du squelette qui nécessitent une correction permanente. Les directeurs de l'Ecole et du Centre de Rééducation Physique ont étudié et fait réaliser la maquette d'un siège spécial destiné à réaliser cette correction.

Le Conseil d'Administration se montre favorable à l'acquisition, par les services municipaux et pour l'Ecole de Plein Air d'une vingtaine de ces sièges dont le prix voisine 5.000 Fr

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30.

Le Président,

R. LEMPEREUR.